27ème édition des Foulées de la Norges
dimanche 20 septembre 2026

Information essentielle (page 1 / 2)

INSCRIPTIONS

jusqu'au
samedi 19 septembre 2026
18H00

sport-up.fr

uniquement par internet

LES EPREUVES

Epreuve	Label	Ouverte aux catégories	né en	Horaire départ	Tarif	
Animation Eveil Athlé	Réglementation FFA épreuve d'endurance non chronométrée limitée à 5' sur un parcours de 500m	U7 Baby Athlé U10 Eveil Athlé	2018 et après	10h15	**0,70 €** + 1,00 € don Léo + 1,30 € gestion/CB	**3€** tout compris
Animation Poussins	Réglementation FFA épreuve d'endurance non chronométrée limitée à 8' sur un parcours de 1000m	U12 Poussins	2017 2016	10h00	**0,70 €** + 1,00 € don Léo + 1,30 € gestion/CB	**3€** tout compris
Course 2000 m	Réglementation FFA chronométrée Label Challenge de l'Etoile Echelle cotation jeunes	U14 Benjamins	2015 2014	9h30	**1,70 €** + 1,00 € don Léo + 1,30 € gestion/CB	**4€** tout compris
	Réglementation FFA Chronométrée	U16 Minimes	2013 2012			
Course 5,2 km	Réglementation FFA chronométrée Label Challenge de l'étoile échelle 50 points	U16 Minimes U18 Cadets U20 Juniors U23 Espoirs SE Séniors MA Masters	2013 et avant	10h30	**9,70 €** + 1,00 € don Léo + 1,30 € gestion/CB	**12€** tout compris
Course 10,0 km	Réglementation FFA chronométrée Label Challenge de l'étoile échelle 100 points	U18 Cadets U20 Juniors U23 Espoirs SE Séniors MA Masters	2011 et avant	10h30	**13,70 €** + 1,00 € don Léo + 1,30 € gestion/CB	**16€** tout compris

NB1 : Les années de naissance prennent en considération le changement de catégorie effectif au 1er septembre 2026.
NB2 : Pour les majeurs, un coût complémentaire de 5€ est à payer à la FFA pour obtenir son PPS exigible à l'inscription.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Pour tout savoir	Site officiel	https://www.joggersvaldenorge.fr/
Pour rester informés	Instagram	#fouleesdelanorges
	facebook	Foulées de la Norges
Pour tout comprendre	Règlement complet	Page 3 à 8 du présent document

27ème édition des Foulées de la Norges
dimanche 20 septembre 2026

Information essentielle (page 2 / 2)

JUSTIFICATIFS DEMANDES A l'INSCRIPTION

si mineur au 20/09/2026

Déposer obligatoirement (licencié & non licencié)

- une autorisation parentale selon le modèle de l'organisation signée par 1 représentant légal

+ Déposer obligatoirement

Si non licencié FFA

- Un questionnaire santé selon le modèle de l'organisation sans rubrique négative datant de moins de 1 mois et le cas échéant - en complément - un certificat médical de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition le jour de l'épreuve ;

Si licencié FFA

- Licence 2026-2027 valide délivrée par la FFA : Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running.

si majeur au 20/09/2026

Déposer obligatoirement

Si non licencié FFA

- Attestation Pass Prévention Santé (PPS) sous format digital valide et délivré par la FFA via sa plateforme dédiée https://pps.athle.fr/. le PPS doit avoir été délivré au maximum un (1) an avant la date de la manifestation.

Si licencié FFA

- Licence 2026-2027 valide délivrée par la FFA : Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running.

RETRAIT DES DOSSARDS

vendredi 18 septembre 2026	
FIN APRES MIDI	de 16h30 à 18h30 à la salle des Fêtes de Bretigny

samedi 19 septembre 2026	
MATIN	de 10h00 à 13h00 chez notre partenaire TDR TERRE DE RUNNING QUETIGNY
MIDI	
APRES MIDI	de 14h30 à 18h00 à la salle des Fêtes de Bretigny

dimanche 20 septembre 2026	
MATIN	à partir de 08h30 à la salle des Fêtes de Bretigny

ACCESSIBILITE DU SITE RETRAIT DOSSARD/DEPART LE DIMANCHE

Suivre le fléchage pour se rendre sur les parkings

Parkings disponibles

dont 1 parking réservé famille nombreuse	à 200m du départ
dont 1 parking réservé PMR	à 200m du départ

Respecter l'environnement et les parcours

ne pas se garer sur des espaces verts de la commune que des panneaux soient présents ou non

respecter les consignes d'interdiction de stationner sur les sections des épreuves

27ème édition des Foulées de la Norges dimanche 20 septembre 2026

Règlement complet

RESPECT DU REGLEMENT

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

Il est expressément indiqué que les participants aux courses comme les participants aux animations le font sous leur propre et exclusive responsabilité. La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Les participants aux Foulées de la Norges s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

Ce présent règlement a été établi en date du 03/05/2026. Il pourra être adapté jusqu'au 19/09/2026 à l'initiative des organisateurs pour prendre en compte toutes les recommandations et exigences exprimées par les services de l'Etat. L'acceptation du règlement au moment de l'inscription vaut pour le règlement diffusé au moment de l'inscription comme pour toutes les mises à jour éventuelles.

FEDERATION SPORTIVE DELEGATAIRE

Les Foulées de la Norges sont organisées par l'Association des Joggers du Val de Norge (AJVN) sis Mairie de Bretigny, 2 rue de la Mairie, 21490 BRETIGNY. L'organisation dépend de la fédération sportive délégataire de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). A ce titre, l'organisation respecte les règles techniques et de sécurités de la FFA volet réglementation des manifestations running 2026. Les participants aux épreuves des Foulées de la Norges devront également se conformer à cette réglementation FFA.

ORGANISATION

Les épreuves pédestres « Les Foulées de la Norges » auront lieu le dimanche 20 Septembre 2026. La manifestation comporte 3 courses distinctes ouvertes à tous et 2 animations. Les 3 courses et les 2 animations sont soumises à des limites d'âge suivantes précisées ci-après.

A noter, que les années prennent en considération le changement de catégorie demandé par la FFA au 01/09/2026 :

- Animation éveil athlétisme : participants nés en 2021 et après (U7/BB Baby athlé)
  participants nés en 2020, 2019, 2018 (U10/EA Eveil Athlé)
  Cette animation s'apparente à une épreuve d'endurance inférieure à 5 minutes et limitée à 500m maximum. Elle est non compétitive. Pas de podium.
- Animation poussins : participants nés en en 2017, 2016 (U12/PO Poussins)
  Cette animation s'apparente à une épreuve d'endurance inférieure à 8 minutes et limitée à 1000m maximum. Elle est non compétitive. Pas de Podium.
- Course 2 000 m : coureurs nés en 2015, 2014 (U14/BE Benjamins)
  coureurs nés en 2013, 2012 (U16/MI Minimes)
- Course 5,2 km : coureurs nés en 2013, 2012 (U16/MI Minimes)
  coureurs nés en 2011, 2010 (U18/CA Cadets)
  et avant 2010 (U20/JU Junior, U23/ES Espoirs, Séniors, Masters)

- Course 10 km : coureurs nés en 2011, 2010 (U18/CA Cadets) et avant 2010 (U20/JU Junior, U23/ES Espoirs, Séniors, Masters)

Compte-tenu de la simultanéité des épreuves du 5,2 et 10km, il est précisé qu'aucune personne physique de la catégorie Cadet à Master ne peut prétendre concourir pour les 2 courses du 5,2km et 10km à la fois même s'il a produit 2 dossiers d'inscriptions valides pour chacune de ces 2 épreuves : Ses 2 participations seront considérées comme annulées sans prétendre à aucun remboursement.

CHALLENGE DE l'ETOILE

Les Foulées de la Norges compte pour le Challenge de l'Étoile édition 2026. Le classement des coureurs et les récompenses se feront selon la réglementation en vigueur au sein de cette organisation. Les épreuves comptant pour le Challenge de l'Etoile sont :

- Le 2 km pour les benjamins
- Le 5,2 km pour les minimes à masters avec une échelle de 50 points répartis entre le premier qui marque toujours 50 points et le dernier 1 point.
- Le 10 km pour les cadets à master avec une échelle de 100 points répartis entre le premier qui marque toujours 100 points et le dernier 1 point.

HORAIRES DES COURSES & ANIMATIONS

Le départ et l'arrivée des épreuves auront lieu devant la salle des fêtes de Bretigny située 12 rue de la Mairie aux horaires :

- Course 2 000 m : départ de la course à 9h30, fermeture à 09h55
- Animation poussins : départ de l'animation à 10h00, fermeture à 10h08
- Animation éveil athlétisme : départ de l'animation à 10h15, fermeture à 10h20
- Course 5,2 km : départ de la course à 10h30, fermeture à 12h15
- Course 10 km : départ de la course à 10h30, fermeture à 12h15

Le départ de chacune des animations et courses se fait groupé. Chaque participant doit respecter les consignes des bénévoles de l'organisation.

TARIF DES INSCRIPTIONS

Le tarif de l'inscription pour l'édition 2026 est fixé à :

- Pour l'animation éveil athlé : 0,70 € + 1,00 € don « Léo + 1,30 € frais de gestion bancaire et internet.
- Pour l'animation poussins : 0,70 € + 1,00 € don « Léo + 1,30 € frais de gestion bancaire et internet.
- Pour la course du 2000 m : 1,70 € + 1,00 € don « Léo + 1,30 € frais de gestion bancaire et internet.
- Pour la course du 5,2 km : 9,70 € + 1,00 € don « Léo + 1,30 € frais de gestion bancaire et internet.
- Pour la course du 10 km : 13,70 € + 1,00 € don « Léo + 1,30 € frais de gestion bancaire et internet.

Le retrait du dossard le dimanche le jour de la manifestation sera possible sans majoration.
L'AJVN versera 1,00 € sur chaque inscription à l'Association « Un avenir pour Léo ».

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Inscription uniquement par internet sur le site Sport-up.fr

Les inscriptions par internet sur le site Sport-up.fr seront possibles jusqu'au samedi 19 septembre 2026 18H00 pour les inscriptions individuelles comme pour les groupes. Un moyen de paiement par CB est requis. Les frais bancaires, les frais de gestion et le don obligatoire pour l'Association « Un avenir pour Léo » sont inclus dans le paiement demandé par le site Sport-up.fr. Le nombre de coureurs sur le départ du 10km & 5,2km est limité à 500 participants (cumul des 2 courses à 500).

Inscription sur place

Les inscriptions sur place le vendredi et samedi, individuelles ou groupes, sont possibles via vos propres moyens numériques. Un accompagnement par nos bénévoles est possible.

Inscription par courrier

Les inscriptions par courrier, individuelles ou groupes ne sont pas possibles.

Inscription groupe tel club, association ou autre

L'organisation propose des facilités d'inscription pour les groupes (clubs, associations, autre groupe) souhaitant inscrire 10 coureurs ou plus sur l'ensemble des 5 épreuves. Cela est possible en produisant un courriel à l'adresse foulees.de.la.norges@laposte.net En contrepartie du versement du montant total des inscriptions pour le groupe via virement bancaire, il sera délivré un code de gratuité pour permettre une inscription des coureurs du groupe sans paiement sur le site. En outre, sur simple demande, les inscriptions pourront être ajustées (ajout, changement ou retrait de coureurs) jusqu'au lundi 14 septembre 2026 18h. Un remboursement des retraits de coureurs sera possible dans la limite de 20% des inscrits pour le groupe.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription devra être payé et présenté comme complet sur le site internet pour prétendre au retrait du dossard.

Pour les mineurs au 20/09/2026, toute participation à une des épreuves (animation éveil athlétisme, animation poussins, course 2000m, course 5,2km, course 10km) est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur :

- d'une autorisation parentale dont le modèle est issu du site internet d'inscription

et

- en complément :
  - Pour le non licencié FFA : le questionnaire de santé – dont le modèle est issu du site internet d'inscription - relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par le code du sport. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de l'organisateur que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois;
  - Pour le licencié FFA : une licence, ou de sa copie, en cours de validité à la date de la manifestation, Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),

Pour les majeurs au 20/09/2026, toute participation à une des épreuves (course 5,2km ou 10km) est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur :

- Pour le non licencié : une attestation du PPS relatif au Parcours Prévention Santé attestant que le participant a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée https://pps.athle.fr/ ; Pour être valable, le numéro PPS doit avoir été reconnu comme valide lors de la constitution du dossier d'inscription.
- Pour le licencié FFA : une licence, ou de sa copie, en cours de validité à la date de la manifestation : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;

Nota Bene : Pour les mineurs comme les majeurs, les licences étrangères ne sont pas acceptées. Les participants majeurs étrangers sont tenus de fournir un PPS disponible dans l'une des 4 langues du site https://pps.athle.fr/; Les participants mineurs étrangers sont tenus de fournir le questionnaire de santé de l'organisation et l'autorisation parentale de l'organisation – documents disponible en langue française - sur le site de l'organisation https://www.joggersvaldenorge.fr/ comme sur le site de l'inscription https://in.inscription-sport-up.com/les-foulees-de-la-norges-2026?currentPage=select-competition

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards sera possible selon les modalités suivantes :

- le vendredi 18 septembre 2026 de 16h30 à 18h30 à la salle des Fêtes de Bretigny
- le samedi 19 septembre 2026 de 10h00 à 13h00 chez notre partenaire Terre de Running Quétigny
- le samedi 19 septembre 2026 de 14h30 à 18h00 à la salle des Fêtes de Bretigny
- le dimanche 20 septembre 2026 à partir de 08h30 et jusqu'à 30 minutes avant le début des animations ou des courses à la salle des Fêtes de Bretigny.

Tout coureur doit concourir sous sa propre identité et ainsi porter le dossard qui lui a été attribué. L'organisateur peut exiger, au moyen d'un justificatif, de l'identité du coureur lors du retrait de son dossard.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage pour les épreuves du 2km, 5,2km, et 10km se fera de manière électronique à l'aide d'une puce fournie avec le dossard.

- le dossard qui est remis devra être porté sur la face avant du corps (thorax ou abdomen) et bien visible des organisateurs.
- la performance du participant sera calculée en considérant un temps de démarrage du chronométrage calé sur celui du starter et un temps d'arrêt du chronométrage calé sur celui du passage du participant sous l'arche d'arrivée ;
- tout abandon de l'épreuve devra être signalé dans les plus brefs délais. Le dossard doit être rapporté au chronométreur qui sera situé au niveau de la ligne d'arrivée.
- une barrière de durée au-delà de laquelle le chronométrage et le classement ne sont plus assurés pour l'épreuve est mise en place (25' pour le 2km, 1h45 pour le 5,2 et 10km).

ACCOMPAGNATEUR

Aucun accompagnateur notamment en vélo, trottinette ou autres moyens de locomotion n'est autorisé sur le parcours auprès des participants. Les participants en Joëlette ou poussette sont autorisés sous la responsabilité d'un tuteur désigné et doivent se signaler au préalable de l'inscription auprès de l'organisation avec qui sera concerté les dispositions à prendre pour faciliter leur participation fluide et sereine au sein du peloton. (mail à foulees.de.la.norges@laposte.net).

RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement est prévu à l'arrivée de chacune des courses et animations.
Un poste de ravitaillement – eau, sucre - est prévu au km 5,2 pour le 10km.

CHARTE ENVIRONNEMENT

L'organisation mettra à disposition des parkings le jour des épreuves. Les participants et leurs accompagnateurs s'engagent à utiliser de manière préférentiel les parkings mis à disposition. En outre, le respect de l'environnement et notamment des espaces verts de la commune de Bretigny pour le site départ/arrivée est exigé : Ainsi, le stationnement des véhicules sur les zones en herbes que celles-ci soient matérialisées ou non par des panneaux d'interdiction de stationnement est interdit. Cela s'applique notamment sur l'ensemble des zones en herbe autour de la rivière La Norges comme toutes les autres zones en herbe de la commune.

Les coureurs devront impérativement respecter l'environnement dans lequel ils évoluent. Aucun déchet d'aucune sorte ne devra être rejeté dans la nature. Tout concurrent ne respectant pas les règles minimales de propreté et de respect de la nature pourra être mis hors course.

L'organisation est également engagée dans la réduction des déchets ainsi que dans le tri sélectif des éventuels déchets. Il est demandé aux participants de respecter les consignes habituelles et d'utiliser les moyens relatifs aux déchets mis à disposition par l'organisation.

ASSURANCE

L'organisateur a souscrit un contrat Responsabilité civile auprès de la MACIF.

Les coureurs **Licenciés FFA – majeurs comme mineurs -** bénéficient des garantie Responsabilité Civile et Individuelle Accident liées à leur licence.
Les coureurs **non-licenciés majeurs** bénéficient d'une garantie Responsabilité Civile liée à leur PPS. Il leur incombe de souscrire facultativement une assurance Individuelle Accident.
Les coureurs **non-licenciés mineurs** doivent être couvert par une assurance Responsabilité Civile personnelle.

DROIT A L'IMAGE

Du fait de son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître : ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'évènement.

En outre, les images et résultats pourront être publiées par les organisateurs sur les réseaux sociaux à accès public tels que Instagram, Facebook ou encore sur les sites spécialisés de running tels que ceux de la FFA ou de nos partenaires de gestion sport-up.fr & milesrepublic.com

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Du fait de son engagement, le participant autorise l'organisateur à utiliser ses coordonnées – courriel notamment – dans le cadre de diffusions d'information ou de promotion relatives à des évènements actuels et à venir organisés ou soutenus par l'Association des Joggers du Val de Norges comme ceux du Challenge de l'Etoile.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat médical, le questionnaire médical et l'attestation parentale pour les mineurs, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

ANNULATION, INTERRUPTION, MODIFICATION D'UNE EPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables le départ peut être anticipé ou reporté de quelques heures au maximum, au-delà, la course est annulée. En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'annuler la ou les épreuves sans préavis voire d'arrêter l'épreuve en cours.

En cas d'annulation d'une épreuve pour quelque raison que ce soit ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

ANNUALTION INSCRIPTION / LISTE D'ATTENTE

Les coureurs inscrits peuvent éventuellement demander l'annulation de leur inscription jusqu'au lundi 14 septembre 2026 18h en produisant un courriel à foulees.de.la.norges@laposte.net en précisant vos nom, prénom et numéro de téléphone. Sur appréciation de l'organisation, un remboursement de l'inscription pourra être proposée selon les modalités de l'organisation avec une retenue correspondant à certains frais de gestions et bancaires.

Dans l'hypothèse où le nombre d'inscrits pour les courses du 5,2 et 10km a été atteint, l'inscription sur liste d'attente est possible en faisant un courriel à foulees.de.la.norges@laposte.net en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone et épreuve demandée. Selon les éventuels désistements, la réaffectation d'une place sera proposée en considérant l'ordre chronologique des demandes.

RECOMPENSES

Les récompenses sont données selon les modalités suivantes :

- Animation éveil athlétisme : Tous les coureurs participants recevront une médaille.

- Animation poussins : Tous les coureurs participants recevront une médaille.

- Course 2000m : Tous les coureurs arrivés recevront une médaille. Les 3 premières et 3 premiers des catégories benjamin recevront une coupe. Les catégories minimes ne recevront pas de coupe sur cette épreuve car la distance récompensée minimes est le 5,2 km.

- Course 5,2km : Chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 60€ pour les 1ers, 50€ pour les 2èmes et 40€ pour les 3èmes.
  Les 3 premières et 3 premiers des catégories minimes recevront une coupe. Les catégories cadet(te)s ne recevront pas de coupe sur cette épreuve car la distance récompensée cadet(te)s est le 10 km.

- Course 10km : Chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 150€ pour les 1ers, 100€ pour les 2èmes et 50€ pour les 3èmes.
  Les 3 premières et 3 premiers de la catégorie cadet recevront une coupe.
  L'organisation récompensera les premières et les premiers des catégories suivantes Juniors, Espoirs, Séniors, Masters M0, M1, M2 … à M10.
  Les récompenses au scratch et catégorie ne sont pas cumulatives.

- Challenge : Le groupe (club, association, amis, famille, …) ayant le plus grand nombre de coureurs inscrits sous une dénomination commune sous l'ensemble des épreuves 500m, 1km, 2km, 5,2km et 10km recevra une coupe du Challenge des Foulées de la Norges.

La présence du récipiendaire est obligatoire pour pouvoir retirer sa récompense.
Les podiums débuteront à 12h et se termineront au plus tard à 13h.